Ministère
de la Sécurité
publique

Sensibilisation de la population : vent violent et tornade

21 juin 2023

Votre gouvernement

Québec

Plan de la présentation

- Que faire avant ?
- En cas d’alerte de vent violent ou tornade
- Que faire pendant ?
- Que faire après ?

Votre gouvernement

Québec

Que faire avant

- Préparez une trousse d’urgence 72 heures pour la maison
  - Eau potable, Nourriture non périssable, ouvre-boîte manuel, radio à piles, lampe frontale ou de poche, briquet ou allumettes et chandelles et une trousse de premiers soins.
- Préparez un plan familial d’urgence
- Suivre les alertes météorologiques en vigueur dans votre région
- Coupez et ramassez les branches d’arbre mortes sur votre terrain Communiquez avec Hydro-Québec (1-800-790-2424) ou votre entreprise locale de distribution d’électricité avant d’entreprendre des travaux d’élagage

En cas d’alerte de vent violent, de tornade ou d’ouragan

- Rangez et attachez solidement tout ce qui pourrait être emporté par le vent
- Reportez les déplacements non essentiels
- Avant de prendre la route, vérifiez les conditions routières au 511
- Suivre les médias sociaux de votre municipalité et d’Urgence Québec pour connaître l’état de situation
- Si vous êtes en danger ou si les autorités le demandent, quittez la maison. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité

Votre gouvernement

Québec

Que faire pendant si vous êtes à l’intérieur

- Éloignez-vous des portes et des fenêtres
- Réunissez les membres de votre famille en lieu sûr. Réfugiez-vous au sous-sol ou abritez-vous dans une petite pièce intérieure au rez-de-chaussée, comme une salle de bains, une garde-robe, un corridor ou sous un meuble solide
- Évitez de prendre l’ascenseur si vous habitez un immeuble d’appartements
- Quittez votre maison mobile, car elle pourrait être emportée par le vent ou par la tornade

Que faire pendant si vous êtes dehors

- Réfugiez-vous dans un bâtiment ayant un toit assez solide pour résister à la force du vent
- Si vous êtes dans un lieu découvert et qu'il n'y a pas d'abri à proximité, trouvez refuge dans un fossé ou dans un repli de terrain. Couchez-vous face contre terre et protégez votre tête avec vos mains
- Protégez-vous des objets qui peuvent être projetés par le vent
- Prenez des précautions particulières si vous habitez près d'une rive, puisque les vents forts peuvent créer d'immenses vagues

Que faire pendant si vous êtes dehors

- Suivez l’évolution de la situation et respectez les consignes émises par les sources officielles d’information
- Ces lieux ne représentent pas des abris adéquats :
  - Les voitures
  - Les maisons mobiles
  - Les bâtiments ayant un toit immense, par exemple les gymnases, les églises et les granges, car ce toit est susceptible de s’effondrer

Que faire pendant si vous êtes dehors

- N’approchez jamais d’une tornade
- Si vous êtes à l’extérieur et n’êtes pas en mesure de vous éloigner de la tornade ni de vous réfugier à l’intérieur d’un bâtiment sûr, placez-vous à bonne distance d’arbres, de poteaux et de lignes électriques
- Pendant un ouragan, restez à l’abri, même si celui-ci semble s’affaiblir

Que faire après

- Si les autorités le permettent et que votre sécurité n’est pas compromise, vous pouvez revenir à la maison. Faites-le de jour, il sera plus facile de voir les problèmes et les dangers
- Assurez-vous que votre maison est sécuritaire. N’entrez jamais dans un bâtiment endommagé par le vent
- Vérifiez l’état des dégâts (toitures, cabanons, débris laissés par le vent)
- Ramassez les débris en faisant attention aux objets coupants comme la tôle ou le verre

Que faire après

- Ne vous approchez jamais d’un fil électrique tombé au sol. Composez immédiatement le 911
- Faites un inventaire des dommages, avec des photos ou des vidéos à l’appui. Informez-en votre municipalité, votre assureur et l’établissement financier qui vous a accordé un prêt hypothécaire. Pour vos réclamations, conservez tous les reçus et les preuves d’achat des biens endommagés

Que faire après

- S’il y a des travaux importants à effectuer avant que vous puissiez revenir chez vous, sécurisez les lieux afin de tenir éloignés les pilleurs et les curieux :
  - Verrouillez les portes
  - Barricadez les fenêtres
  - Recouvrez les parties endommagées

Que faire après

- Prêtez attention à vos réactions et à celles de vos proches après avoir vécu un sinistre :
  - Anxiété, détresse ou pleurs fréquents
  - Manque d’intérêt ou d’énergie
  - Agressivité
  - Difficultés de concentration ou confusion
  - Augmentation de la consommation d’alcool ou de drogue
- De l’aide psychosociale est disponible auprès d’Info-Social au 811.

Pour plus d’informations

Vent violent et tornade | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Quoi faire avant, pendant et après une situation d'urgence | Gouvernement du Québec (quebec.ca)